

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

JOURNAL SEMI-QUOTIDIEN

BOUCHER de LABRUERE

EDITEUR-PROPRIETAIRE

ABONNEMENTS

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE
 Canada et Etats-Unis : 1 an \$3.00 ; 6 mois \$1.50
 Edition Hebdomadaire, grand journal de 8 pages
 Canada et Etats-Unis : 1 an \$1.00 ; 6 mois \$0.50
 L'abonnement date du 1er et ou 15 de chaque mois.
 Tout semestre commencé se paie en entier.

ANNONCES

Première insertion, 10 centimes la ligne
 Insertions subséquentes, 5
 Avis de Naissance, Mariage et Décès 25ct chaque
 Toutes notices et avis spéciaux 25cts la ligne
 Annonces à long terme traitées de gré à gré.
 Bureaux et Ateliers : Rue des Cascades No. 59

CALENDRIER.

1886	MAI	Soleil.	Lever	4 17 37
27	Jeu. Ste Marie Magdeleine			4 17 38
28	Ven. St Augustin, Evêque.			4 16 7 39
29	Sam. St Athanase, Ev.			4 15 7 40
30	Dim. 5e Pâques.			4 15 7 40
31	Lun. Rogat. Ste Angèle.			4 15 7 40
Quarante heures au Séminaire de St-Hyacinthe, le 31				
JUN				
1	Mar. Rogat. St Grégoire.			4 14 7 41
2	Mer. St Vigile ou de St-Joseph.			4 13 7 42
Nouvelle Lune le 2, à 5h 55m. du matin				

Dans le même ordre, s'il reproche à l'hon. M. Robertson des courses au prix de \$8293, l'organe rouge de Québec devrait aussi dire à ses lecteurs qu'en 1878, MM. A. Chauveau et D. Ross, officiers en loi de la Couronne dans le cabinet Joly, voyageaient pour \$176.00 aux dépens de la province, que M. Marchand, de son côté, promenait ses *erreurs* de jugement jusqu'à concurrence de \$95.00.

Et, toujours sous le titre de dépenses de voyages, nous trouvons encore, dans les comptes publics du mémorable exercice 1878, les jolis items suivants : M. W. Collins, \$440 ; M. D. L. Lemoine, \$601 ; M. G. E. Varin, \$354 ; M. J. O. Méthot, \$756, etc., etc. Tous ces employés, nous en sommes convaincu, n'ont pas dépensé au-delà de ce que requérait l'accomplissement des devoirs de leurs charges ; mais l'Electeur, avec sa manière de discuter les finances, est obligé de les ranger au nombre des pilars de la caisse publique et des ennemis du *pilli* de M. Mercier, s'il veut être logique et rationnel.

Passons maintenant au chapitre des voitures ! Qu'est-ce que la feuille à M. Pacaud pense de feu le lieutenant-gouverneur Letellier de St Just, qui faisait payer à la province, en 1878, \$846 pour ses courses journalières à Québec et ailleurs ?

Et les avocats rouges donc ! Ce sont eux qui émergent grassement au budget, sous le règne paternel de M. Joly, ce parangon de toutes les vertus publiques. Qu'on en demande des nouvelles à M. Jetté, devenu juge depuis, qui recevait alors une jolie tartine de \$2451 ; à MM. T. Ritchie et F. X. Archambault, dont l'appoint s'élevait à \$1,944 ; à M. Robidoux, aujourd'hui député de Chateauguay et l'un des bras-droits de M. Mercier, qui savait ramasser, à la table des maîtres du jour, la jolie miette de \$1,200 ; à M. F. O. Lemieux, le député actuel de Lévis, qui jalousait ses aînés avec les \$699 qu'on lui avait permis d'emporter ; à M. H. C. St Pierre, encore un heureux mortel à qui sa couleur politique valait une gentille pourboire de \$264 ; à MM. C. Fitzpatrick, Auguste Tessier, P. B. Casgrain et J. M. Bureau, qui touchaient respectivement \$220, \$220, \$187 et \$447. Cette énumération ne donne d'ailleurs qu'un faible idée des copieuses pitances servies aux avocats rouges par le gouvernement de 1878.

Si, après cela, nous passons à considérer ce que coûtait alors au pays la presse de nuance ministérielle, voici quelques-uns des faits édifians que renferment les comptes-publiques, *L'Electeur*, précurseur de *L'Electeur*, recevait un joli magot de \$1223, à part nombre d'autres faveurs passées en contrebande. Et la *Concorde* donc, et l'*Evénement*, le *Mercury*, le *Chronicle*, le *National*, la *Patrie* ! Croit-on qu'ils se laissaient distancer dans cette chasse à courre au patronage ? Nous pourrions bien encore alléguer que le gouvernement Joly a payé \$900 à M. J. P. B. Casgrain, fils du député de l'Islet et parent de M. Letellier, sous le titre arpentages ; qu'il a fait déboursé illégalement à la province \$10,000 pour réprimer la grève des ouvriers du Palais Législatif, au printemps de 1878 ; mais, nous n'en finirions vraiment jamais s'il nous fallait signaler tous les méfaits et les fautes grossières de cette administration néfaste, née d'un attentat odieux contre la constitution qui nous régit. Ce que nous avons déjà dit suffit amplement d'ailleurs pour faire justice des criaileries démagogiques de *L'Electeur* et de ses pairs.

SUBSIDES AUX VOIES FERREES

L'honorable ministre des chemins de fer a proposé jeudi que des subventions soient accordées à divers chemins de fer, au nombre desquels nous signalons avec plaisir les suivants :
 Pour 18 milles de chemin de fer entre Montcalm et New Glasgow, dans le comté de Terrebonne, \$57,000.
 Pour un chemin de fer de Saint-Félix à Saint-Gabriel, dans la province de Québec, dix milles, \$32,000.
 Pour un chemin de fer de l'Assomption à l'Épiphanie, dans la province de Québec, trois milles et demi, \$11,200.

A la compagnie du chemin de fer Montréal et Occidental, pour soixante-dix milles de son chemin, depuis Saint-Jérôme, dans une direction nord-ouest, vers le désert, dans la province de Québec, une subvention de \$5,161 par mille, au lieu des subventions précédentes, \$361,270.

Pour un chemin de fer de Saint-André jusqu'à la ligne du chemin de fer du Pacifique Canadien, dans le comté d'Argenteuil, \$22,400.

A la compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien, pour douze milles de son chemin depuis Clark's Island jusqu'à Valleyfield, \$38,400.

A la compagnie du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean, pour 95 milles de son chemin, d'un point situé à cinquante milles au nord de Saint-Raymond, jusqu'au lac Saint-Jean, une subvention ne dépassant pas \$1,961 par mille, et n'excédant pas en totalité (en sus de la subvention accordée) \$186,295.

A la compagnie du chemin de fer du Cap Rouge et du Saint-Laurent, pour huit milles de son chemin, depuis Lorette, *via* Cap Rouge, jusqu'à Québec, \$25,600.

Pour la construction de quais et débarcadères, sur la ligne du chemin de fer, entre le Long Sault et le pied du Lac Témiscamingue, une subvention de \$6,000.

ACTION DE \$5,000

Un huissier nous a remis hier du papier timbré, dit le *Novelliste* du 27 courant.

Habitué comme nous le sommes à ce genre de cadeaux, nous avons accepté celui qui nous était présenté sans surprise et sans émotion.

Dans le cas actuel, le plaignant est M. Choquette, avocat de Montmagny qui réclame de nous CINQ MILLE PIASTRES pour certaines *peines d'esprit* qu'un écrit para dans le *Novelliste*, il y a trois ou quatre mois, lui aurait causées.

Nous n'avions jamais mis en suspicion l'*heureuse mémoire* du jeune M. Choquette, mais son appétit nous paraît dépasser les bornes du vraisemblable.

\$5,000 ! Allons, cela ne se trouve pas sous les pattes d'un cheval. Et puis après tout, qu'a fait M. Choquette pour que nous le comblions de nos largesses !

LA FEUILLE DU COIN

Ce titre ne plaît pas au rédacteur de l'*Union* ; le cruel nous accuse même, à ce sujet, de vouloir sa perte, son anéantissement.

Rassurez-vous, confrère. Vous servez avec trop de succès, quoique d'une manière inconsciente, la cause à laquelle nous nous dévouons, pour que vos jours ne soient pas longs et nombreux, si les Parques écoutent nos souhaits. Et puis, que restera-t-il pour égayer notre tâche, si vous n'étiez plus là avec votre gazette !

EXHIBITION

L'exhibition des chevaux-étalons du comté de Rouville a eu lieu à Rougemont, mardi le 18 mai courant. Le temps était beau, et au-delà de huit cents personnes, venues de toutes les parties du comté et des comtés voisins, assistaient à cet intéressant concours.

Il y avait deux classes de chevaux exposés. La première, celle des étalons de 4 ans et plus, comptait sept entrées et avait droit à cinq prix. La seconde était réservée au poulain de 3 ans et ne comptait que deux entrées. Les prix ont été décernés comme suit dans l'une et l'autre :

1ère Classe—Premier prix, Delphée Blanchard, de Rougemont, pour son superbe cheval *Sir Richard*, pur sang Cygèsade, importé d'Écosse ; 2ième prix, Alfred Vigeant, de St Mathias ; 3ième prix, François Robert ; 4ième prix, Félix Pigeon ; 5ième prix, Pierre Nadeau ; ces trois derniers de St Jean Baptiste.

2ème classe—Premier prix, Joseph Vadenais ; 2ème prix, M. Darnarais, de St Césaire.

Les juges étaient MM. J. B. Brunet, de St-Hyacinthe, Émile Bernard, de Belœil, et Solime Davignon, de Iberville.

Mort de Mlle Riel—La veuve de Louis Riel est morte, à sa résidence à St Vital, mardi vers midi. Ses restes seront inhumés près de ceux de son époux dans le cimetière de la cathédrale, à St Boniface.

L'AIGLE DE LA PATRIE

Qui a déjà osé soutenir que le réfugié mexicain qui tient la plume à la *Patrie* n'est pas un homme de beaucoup d'esprit, un véritable aigle du journalisme !

Que ce calomniateur, s'il existe, se frappe la poitrine, en lisant la phrase suivante, l'une des plus brillantes productions du grand homme :

"Envoyez-nous, disent les railleurs, "une fournée des autorités municipales de Montréal et ce sera une exhibition unique dans l'exposition "coloniale."

Tout le monde a trouvé cela *énormément* spirituel. Seul, M. le maire Beaugrand, qui pourrait bien, *ex-officio*, faire partie de la *fournée*, trouve que Calino a un digne emule dans notre pays.

Et ce brave M. Sauvalle, pendant ce temps, se rengorge avec suffisance, rêvant de nouveaux exploits, convaincu qu'après lui c'est la fin du monde.

Aurca medicoritas !

L'UN DES RARES BIENFAITS DE L'INONDATION LUNDI.

Le 26 avril courant, est connu chez nos populaires marchands

Morin & Lalime

SAINT-HYACINTHE, P. Q.

—UNE—

Immense vente à sacrifice

—DE—

MARCHANDISES MOUILLEES

—OO—

Durant la récente inondation de Montréal, On donne presque pour rien les effets suivants :

Coton jaune, Coton blanc, (Shirting) Coton à chemise, Coton à tablier, Drile, Duck, Guillaume, Indienne.

Et, une foule d'autres marchandises d'excellente qualité.

AVIS A TOUS !

29 avril 1886—ac

—OO—

Au Magasin Populaire

—DE—

LANGELIER & CIE

No 128

RUE CASCADES, ST-HYACINTHE

Vous trouverez un bel assortiment de

Groceries Fraiches

Et un choix des mieux assortis de

FAIENCES, VERRERIES, &c

Fruits, Sucrieries

Huitres en ecailles

Reçues toutes les semaines de Portland

Ces Messieurs sont agents pour la célèbre

manufacture de Pêles de Brockville, London et Toronto. Agents pour les échelles patentes

de Hitchcock et aussi agents pour la manufacture d'argenteries de Wellington, E. U

16 Novembre 1885.—1 an

—OO—

Apprentis demandés

On a besoin, au *Courrier* de

St-Hyacinthe, de 2 apprentis typographes âgés d'environ 15

ans.

S'adresser à ce bureau.

—OO—

A VENDRE

Une terre située aux quatre fourches de

chemin, dans le 2ième rang de Ste Rosalie,

à 25 arpents de St-Hyacinthe. Elle mesure

55 arpents en superficie, est toute en état de

culture, possède deux maisons dont l'une en

bois en parfaite condition, l'autre en briques

moins bonne, deux hangars, l'un neuf et

l'autre en excellent ordre, une belle platerie

très-fraiche, deux granges, une porcherie, une

étalle, un écurie, le tout en bon ordre. La

terre est bien clôturée et fournie de bonne

potable par quatre puits qui ne tarissent ja-

mais.

Conditions faciles. S'adresser à

CHARLES DUPRE,

Sur les lieux à Ste Rosalie.

St-Hyacinthe, 5 mai 1886—ac

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Erysipèles, Eczémas, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Éruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle débarrasse le système de toute humeur malsaine, et agit sur le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulçères Scrofuleux.

"Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient enflées et douloureuses, et les plaies dégageaient de grandes quantités de matières purulentes. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont guéri, et mes jambes s'étant grandement améliorées, je vous suis très-reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait."

Je suis, avec respect,

Mrs. ANN O'BRIEN,

148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brien.

L'écrivain bien connu du *Boston Herald*, Mr. B. W. BAILL, de Rochester, N.H., écrit en date du 7 Juin, 1882 :

"Souffrant cruellement de l'éczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, j'en servis de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très-précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang impur et corrompu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur le malade.

PRÉPARÉ PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente dans toutes les Pharmacies ; prix \$1, six flacons pour \$5.

A Vendre

A St Valerien, un moulin à scie, marchant par eau et par vapeur, moulin à bardolet et à chlor, tout complet pour scier la planche et le grand bois avec environ 20 acres de terre 2 maisons, grange, étalle et boutique de forge le tout en parfait ordre.

Prix modéré et conditions faciles. Livraison immédiate—2000 à 2500 billets dans la chausse peuvent être achetés à bonne condition—pour plus amples informations, s'adresser au sousigné.

ISAIE FREGUETTE,

St-Hyacinthe, 1 décembre 1885.—ac

NOUVEAUX LIVRES

—POUR—

COMPTES DE LAITI

Des Fromageries et Beurrieres

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

—OO—

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons ; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE d'AYER a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons ; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie.

"En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. En dernier ressort, j'eus recours au PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL-CERISE j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois. Je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie."

HOMER FAIRBROTHER,

Rockingham, Vt., 15 Juillet, 1882.

Group—écoutez une Mère.

"Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup, sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, et tout fait, quel qu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand joie, au milieu d'une demi-heure, le petit malade respira librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait obtenu une guérison complète. Jugez de ma gratitude ! Vous m'excuserez, Mrs. EMMA GRISBY."

159 West 125th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites.

"Je souffrais depuis huit ans de Bronchites ; on m'avait essayé de tous les remèdes possibles, quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puis-je je suis guéri."

JOSEPH WALDEN,

Byalla, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

LE MANITOBA

Le vicomte de Bouthillier, qui faisait partie de l'excursion du Danara, vient d'écrire une lettre remarquable sur le Manitoba.

Elle est adressée à notre excellent confrère de St-Boniface; nos lecteurs la liront avec plaisir et profit.

Monsieur le Rédacteur en chef, Voulez-vous accorder à cette lettre l'hospitalité de vos colonnes.

Aux habitants de la province, ces lignes n'apprendront rien qu'ils ne sachent déjà; mais, pour les lecteurs étrangers au pays, elles seront, j'espère, une nouvelle source de renseignements utiles à leurs intérêts.

Le climat du Manitoba a été souvent l'objet de vives critiques; je dois déclarer, et mon impartialité de voyageur m'y oblige, que ces critiques sont sans fondement.

Mon intention n'est pas de présenter au lecteur un résumé de chiffres officiels; la statistique n'est pas de mon ressort, et au surplus, elle ne saurait convaincre les lecteurs prévenus d'avance contre son élasticité bien connue.

Je déclare simplement que je viens de passer un hiver entier dans la province, en pleine campagne, me livrant comme les habitants aux travaux habituels de la saison; en dehors de quelques gelures sur la face ou aux mains, je n'ai nullement souffert des rigueurs de la température.

En terminant, m'adressant aux Canadiens-Français, je leur dirai: n'oubliez pas le noble titre que l'on vous a toujours donné et que vous revendiquez avec un si légitime orgueil celui de "peuple agricole."

Un long séjour sous les tropiques et le souvenir des sombres et humides hivers des "vieux pays" me faisaient envisager avec une certaine crainte mon "hivernage" au Manitoba; mais mes appréhensions se sont rapidement dissipées en observant que mon tempérament reprenait une nouvelle vigueur sous l'influence d'un climat sain et éminemment salubre.

Setis, les imprudents ou les imprévoyants ont à souffrir des rigueurs de la saison, mais ceux-ci comme ceux-là méritent ils de voir leurs plaintes écoutées? Je ne le pense pas. Le défaut dont ils sont la victime n'apparaît pas seulement aux approches de la mauvaise saison [j'ai presque dit de la belle!] mais malheureusement il est trop souvent pour eux le compagnon habituel de leur vie.

Pour ce qui est de la fertilité du sol, il serait puéril de répéter tout ce qui a déjà été dit à ce sujet. Inexpérimenté d'ailleurs en tout ce qui touche la culture, je me garderai bien de donner une opinion qui ne serait que la reproduction de celles déjà émises par de plus autorisés que moi.

J'ai pourtant tenu à me rendre compte de l'incomparable richesse du sol; j'ai parcouru la province dans tous ses sens, observant beaucoup, écoutant plus encore; je formule le résultat de mes observations en exprimant une pensée qui m'était souvent venue dans le courant de mes excursions que la province du Manitoba est un nouveau champ de travail ouvert à l'activité des hommes sur lequel la providence semble avoir réuni dans son inépuisable charité tous les éléments propres à favoriser l'accroissement rapide et prospère d'un peuple privilégié.

Comment d'ailleurs ne pas laisser sa pensée s'élever au-delà des horizons bornés de notre humanité et tout en faisant la part de l'intelligence des hommes ne pas admirer la volonté de Dieu en présence du prodigieux développement d'un pays qui, pourtant, n'en est encore qu'à son enfance! Il y a quinze ans au plus, pour beaucoup de Canadiens, Manitoba était l'inconnu, le terra incognita des anciens, aujourd'hui, il est sur le point de devenir un des greniers futurs de la vieille Europe; de nombreux centres agricoles se sont fondés, des villes ont surgi comme par enchantement, une capitale Winnipeg, future métropole du "Grand Nord Américain," s'élève majestueusement au confluent de deux importantes voies fluviales "la Rivière-Rouge" et l'Asiniboine" et ce puissant auxiliaire du travail, la vapeur, sillonne dans toutes les directions le pays ou un quart de siècle auparavant régnait presque en maître absolu l'homme primitif!

Ce qu'une grande nation voisine avec une population dépassant cinquante millions a mis nombre d'années à projeter, à imposer à l'opinion publique et à construire, une ligne transcontinentale, un peuple de cinq millions d'habitants l'a accompli tout au dans son œuvre par les vœux élevés d'hommes d'état éminents, aidés de capitalistes entreprenants et prévoyant l'avenir.

Ces lignes ne sont que le résumé de mes impressions sur un pays que j'aime parce que j'y admire. Cette lettre n'aurait pourtant pas sa raison d'être si je ne m'étais pas, en la publiant, fixé un autre but que celui de mettre mon nom au bas de cet article.

A l'ombre du pavillon britannique, disséminé sur les vastes espaces du Dominion, vit et se développe un jeune peuple formé de deux nationalités différentes unies par une estime réciproque et des liens puissants d'intérêts communs. Du mélange des deux grandes et nobles races est née une nation aux qualités éminentes viriles et dont le glorieux avenir s'affirme chaque jour aux yeux des moins clairvoyants.

Lorsque le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest vivent leurs frontières s'abaissent devant le flot envahissant de la civilisation, l'élément Canadien anglais de la

nation, poussé par l'esprit d'entreprise qui de tout temps a caractérisé les races d'origine saxonne, ne tarda pas à établir un puissant courant d'émigration entre les vieilles provinces de l'Est et ces nouvelles régions. Les Canadiens-français suivirent le mouvement dans une proportion moins suffisante; je ne crains pas, au risque de m'attirer quelques critiques, de répondre négativement.

Que mes amis de Québec me permettent d'attirer leur attention sur ce sujet. En ne suivant pas leurs conseils, nous d'origine anglaise dans leur marche vers l'ouest à la conquête d'un sol neuf et fertile, il me semble que les Canadiens-français ne surent pas discerner dans le nouvel ordre de choses la manifestation d'une sagesse plus puissante que toutes les sagesse humaines.

L'accroissement de l'élément français au Canada a atteint des proportions inconnues aux nations les plus fécondes de l'Europe, cette augmentation numérique pouvait faire craindre pour l'avenir de graves complications d'un ordre économique. C'est ce moment critique que choisit la Providence pour ouvrir à l'excédent de la population du vieux Canada une nouvelle région admirablement appropriée aux entreprises agricoles. C'est à cet instant aussi qu'on la colonie s'annexait un territoire plus grand que l'Europe que l'on vit naître et se développer un courant d'émigration inquiétant vers les Etats-Unis.

Et comme si l'insuccès des hommes devait être la punition naturelle de leur peu d'empressement à se soumettre à l'expression de la volonté supérieure qui gouverne les peuples, les premiers émigrants furent justement les enfants de ces fiers pionniers d'autrefois dont la courageuse devise avait toujours été: "A nous le sol et ses richesses."

Je n'ai voulu dans cette lettre que signaler le mal et faire pressentir le danger. Étranger, quoique dévoué au pays, j'ai le droit d'exprimer mes idées, celui de juger ne m'appartient pas.

En terminant, m'adressant aux Canadiens-Français, je leur dirai: n'oubliez pas le noble titre que l'on vous a toujours donné et que vous revendiquez avec un si légitime orgueil celui de "peuple agricole."

En terminant, m'adressant aux Canadiens-Français, je leur dirai: n'oubliez pas le noble titre que l'on vous a toujours donné et que vous revendiquez avec un si légitime orgueil celui de "peuple agricole."

En terminant, m'adressant aux Canadiens-Français, je leur dirai: n'oubliez pas le noble titre que l'on vous a toujours donné et que vous revendiquez avec un si légitime orgueil celui de "peuple agricole."

En terminant, m'adressant aux Canadiens-Français, je leur dirai: n'oubliez pas le noble titre que l'on vous a toujours donné et que vous revendiquez avec un si légitime orgueil celui de "peuple agricole."

En terminant, m'adressant aux Canadiens-Français, je leur dirai: n'oubliez pas le noble titre que l'on vous a toujours donné et que vous revendiquez avec un si légitime orgueil celui de "peuple agricole."

En terminant, m'adressant aux Canadiens-Français, je leur dirai: n'oubliez pas le noble titre que l'on vous a toujours donné et que vous revendiquez avec un si légitime orgueil celui de "peuple agricole."

En terminant, m'adressant aux Canadiens-Français, je leur dirai: n'oubliez pas le noble titre que l'on vous a toujours donné et que vous revendiquez avec un si légitime orgueil celui de "peuple agricole."

En terminant, m'adressant aux Canadiens-Français, je leur dirai: n'oubliez pas le noble titre que l'on vous a toujours donné et que vous revendiquez avec un si légitime orgueil celui de "peuple agricole."

En terminant, m'adressant aux Canadiens-Français, je leur dirai: n'oubliez pas le noble titre que l'on vous a toujours donné et que vous revendiquez avec un si légitime orgueil celui de "peuple agricole."

En terminant, m'adressant aux Canadiens-Français, je leur dirai: n'oubliez pas le noble titre que l'on vous a toujours donné et que vous revendiquez avec un si légitime orgueil celui de "peuple agricole."

En terminant, m'adressant aux Canadiens-Français, je leur dirai: n'oubliez pas le noble titre que l'on vous a toujours donné et que vous revendiquez avec un si légitime orgueil celui de "peuple agricole."

En terminant, m'adressant aux Canadiens-Français, je leur dirai: n'oubliez pas le noble titre que l'on vous a toujours donné et que vous revendiquez avec un si légitime orgueil celui de "peuple agricole."

En terminant, m'adressant aux Canadiens-Français, je leur dirai: n'oubliez pas le noble titre que l'on vous a toujours donné et que vous revendiquez avec un si légitime orgueil celui de "peuple agricole."

En terminant, m'adressant aux Canadiens-Français, je leur dirai: n'oubliez pas le noble titre que l'on vous a toujours donné et que vous revendiquez avec un si légitime orgueil celui de "peuple agricole."

En terminant, m'adressant aux Canadiens-Français, je leur dirai: n'oubliez pas le noble titre que l'on vous a toujours donné et que vous revendiquez avec un si légitime orgueil celui de "peuple agricole."

En terminant, m'adressant aux Canadiens-Français, je leur dirai: n'oubliez pas le noble titre que l'on vous a toujours donné et que vous revendiquez avec un si légitime orgueil celui de "peuple agricole."

En terminant, m'adressant aux Canadiens-Français, je leur dirai: n'oubliez pas le noble titre que l'on vous a toujours donné et que vous revendiquez avec un si légitime orgueil celui de "peuple agricole."

En terminant, m'adressant aux Canadiens-Français, je leur dirai: n'oubliez pas le noble titre que l'on vous a toujours donné et que vous revendiquez avec un si légitime orgueil celui de "peuple agricole."

En terminant, m'adressant aux Canadiens-Français, je leur dirai: n'oubliez pas le noble titre que l'on vous a toujours donné et que vous revendiquez avec un si légitime orgueil celui de "peuple agricole."

En terminant, m'adressant aux Canadiens-Français, je leur dirai: n'oubliez pas le noble titre que l'on vous a toujours donné et que vous revendiquez avec un si légitime orgueil celui de "peuple agricole."

En terminant, m'adressant aux Canadiens-Français, je leur dirai: n'oubliez pas le noble titre que l'on vous a toujours donné et que vous revendiquez avec un si légitime orgueil celui de "peuple agricole."

En terminant, m'adressant aux Canadiens-Français, je leur dirai: n'oubliez pas le noble titre que l'on vous a toujours donné et que vous revendiquez avec un si légitime orgueil celui de "peuple agricole."

En terminant, m'adressant aux Canadiens-Français, je leur dirai: n'oubliez pas le noble titre que l'on vous a toujours donné et que vous revendiquez avec un si légitime orgueil celui de "peuple agricole."

En terminant, m'adressant aux Canadiens-Français, je leur dirai: n'oubliez pas le noble titre que l'on vous a toujours donné et que vous revendiquez avec un si légitime orgueil celui de "peuple agricole."

En terminant, m'adressant aux Canadiens-Français, je leur dirai: n'oubliez pas le noble titre que l'on vous a toujours donné et que vous revendiquez avec un si légitime orgueil celui de "peuple agricole."

metal à caractères d'imprimerie, 3 cts par livre. Faulx, \$2.40 de droit spécifique par douzaine. Fil de fer recouvert de coton, toile, soie ou autre matière 25 pour cent ad valorem. Boules et écrous d'un demi-pouce de diamètre, ou moins, 35 pour cent ad valorem. Mouchoirs de toile ou de coton, unis ou imprimés, en pièce ou autrement, 25 pour cent ad valorem. Clous coupés de fer ou d'acier, 25 pour cent ad valorem. L'importation ou la manufacture de l'oléomargarine est prohibée sous peine d'une amende de pas moins de \$200 ni plus de \$400. Les instruments de physique pour les collèges, non manufacturés dans le pays, sont mis sur la liste des articles importés en franchise. Sur le sucre, mélo, mélo concentré, sucre de canne concentré, mélasse concentrée, sucre de betterave concentré et concentré, quand ils sont importés directement du pays de leur provenance et production, pour fins de raffinage seulement, non au dessus du numéro 14, type de Hollande sous le rapport de la couleur, et n'excédant pas soixante et dix degrés, à l'épreuve du polariscopes, un droit spécifique de un cent par livre, et pour tout degré additionnel ou fraction de degrés, indiqués par l'épreuve du polariscopes, trois centimes et un tiers par cent livres additionnels. Sur le sucre autre que pour la raffinerie et n'excédant pas le No 14, 1 pour cent de droit spécifique par livre et 30 pour cent ad valorem. Sur les sucres raffinés, 1 1/2 cts par livre et 35 pour cent ad valorem.

LA LEGISLATURE DE QUEBEC ASSEMBLEE LEGISLATIVE Québec 26 La séance est ouverte à 3 hrs. L'honorable M. Blanchet, en sa qualité de président du comité des bills privés, proteste contre les insinuations contenues dans la lettre que le maire Beaugrand a adressée au conseil municipal de Montréal, au sujet de la ligne de conduite du comité relativement au projet de loi pour modifier la charte de la ville de Montréal.

Le comité des bills privés, ajoute le Secrétaire Provincial, a prouvé qu'il comprenait l'importance de ce projet de loi, puis qu'il a consacré plus de temps à l'étudier qu'on ne le fait généralement pour les autres mesures, et les accusations du maire de Montréal sont injustes et non fondées.

M. McShane proteste aussi contre les accusations du maire de Montréal de même que contre un rapport de la Gazette, qui l'aurait représenté comme l'un des adversaires du bill concernant l'hygiène publique. Il fait l'éloge de l'échevin Gray, de Montréal, qui occupe un siège sur le parquet de la Chambre.

L'honorable M. Beauchamp dit que la lettre du maire Beaugrand contient plusieurs assertions qui ne sont point fondées. Le comité ne s'est prononcé que sur la clause ayant trait au poll tax, et la discussion sur le projet de loi a été ajournée de jour en jour afin d'accorder toutes les facilités possibles aux parties intéressées. Le maire Beaugrand a tort de prétendre qu'on a commis une injustice envers Montréal dans cette circonstance.

L'honorable M. Mercier, de même que les orateurs précédents, proteste contre les accusations du maire de Montréal. Les autorités municipales de Montréal, dit-il, semblent croire que la législature n'est qu'une machine à enregistrer leur volonté, puisqu'après que le bill eût été modifié, elles expriment l'intention de le retirer. Il faut que le conseil municipal de Montréal sache qu'un projet de loi qu'il soumet à la législature est sujet à être modifié comme toute autre mesure qui est déposée devant la Chambre.

M. Stephens dit que le conseil municipal de Montréal compte un nombre de ses membres des hommes aussi capables que ceux qui siègent en cette Chambre, et que ces hommes connaissent mieux que quiconque ce sont les besoins de la ville.

Les autorités municipales de Montréal ont soumis à la législature un projet de loi, dont la clause la plus importante a été retranchée et il ne faut pas s'étonner que cela ait provoqué des protestations de leur part.

L'orateur termine en disant qu'il ne faut pas s'étonner que les autorités municipales de Montréal se soient senties froissées et qu'elles aient retiré le bill.

M. McShane dit que le rapport du maire Beaugrand est une insulte pour les représentants de la ville de Montréal à la législature.

Après quelques autres remarques de M. Stephens, la discussion en reste là.

M. Boyer demande s'il est vrai que le Dr. Rodier, récemment admis à la pratique de la médecine a été nommé membre du bureau central d'hygiène de la province de Québec?

S'il est vrai que le Dr. Rodier a été nommé par le gouvernement pour se rendre à Paris afin d'étudier la méthode Pasteur?

S'il est vrai que le gouvernement a promis au Dr. Rodier de le nommer secrétaire du nouveau bureau central d'hygiène qui devra être nommé par le gouvernement en vertu du nouveau projet de loi concernant la santé publique?

A la première question, l'honorable M. Blanchet répond, oui; à la seconde, il répond que le gouvernement a donné au Dr. Rodier des recommandations qui faciliteront son admission à l'Institut Pasteur, et la province profitera des connaissances qu'il y acquerra; le Dr. Rodier, toutefois, paie ses propres dépenses.

A la troisième question, le Secrétaire provincial répond non.

L'honorable M. Mercier demande si les élections générales auront lieu aussitôt après la prorogation des Chambres et si le gouvernement peut faire connaître à quel date auront lieu les élections?

L'honorable M. Taillon répond que le

gouvernement n'a pas encore pris cette question en considération. L'honorable M. Mercier propose les résolutions concernant l'annuité en faveur des prisonniers mérités, dont il a donné avis. L'honorable M. Taillon propose un amendement déclarant qu'il n'est pas opportun d'insister sur le sujet de ces résolutions, à la suite des discussions qui ont été prononcées dernièrement à la Chambre des Communes sur cette question.

Le 26 mai, à l'appui de sa proposition, les discours prononcés par sir John A. Macdonald et l'honorable M. Thompson, ministre de la justice. L'amendement est adopté par un vote de 31 contre 16.

La séance est ouverte à 3 heures. L'honorable M. Robertson propose que la chambre s'occupe dans le rapport du comité général sur les résolutions concernant l'emploi des subventions accordées par le parlement fédéral en faveur des chemins de fer de cette province.

L'honorable M. Marchand propose un amendement qui est rejeté, sans qu'il s'en suive aucun débat, par un vote de 37 contre 14.

L'honorable M. Robertson propose que la Chambre se forme en comité afin de prendre en considération des résolutions concernant les droits à être imposés sur les licences pour la vente de liqueurs spiritueuses pour les fins de la médecine, du culte et de personnes, dans les comtés où la loi Scott est en vigueur.

Une discussion s'engage à ce sujet entre le trésorier provincial et M. Gagnon, Flynn, Mercier et Picard, et finalement il est décidé que les droits qui seront payés dans les villes, par les pharmaciens et autres personnes seront de \$50 et de \$25 dans les paroisses ou townships.

L'honorable M. Robertson propose que la Chambre se forme en comité des subventions.

M. Boyer propose un autre vote de non-confiance au sujet de l'achat de livres pour la bibliothèque du parlement par M. C. A. Dansereau.

Cette proposition soulève un débat animé.

A une heure et demie, la question étant mise aux voix, l'amendement est rejeté sur la division suivante: Pour, 16; contre, 38. Et la séance est levée.

Nouvelles Générales.

Le mariage du président.—Une dépêche de Washington au Times dit: Le mariage du président avec Miss Folsom, aura lieu le 9 juin, à moins qu'il ne survienne un grand malheur à l'un des futur époux. Nous avons obtenu ces informations de source certaine.

On annonce aussi que le président partira de la Maison Blanche le vendredi précédant le jour fixé pour la cérémonie, ou peut-être mardi prochain. Il ne lui faudra qu'une nuit de voyage pour se rendre à l'endroit où le mariage sera célébré. Le lendemain du jour du mariage sera une fête civique. Le président retournera à Washington avec son épouse.

Une haine courte et saecadee, accompagnée de tendances à la pleurésie et aux affections bronchiales, indique que le sang est plein d'acide urique. Seul le Warner's Safe Cure peut faire sortir ce poison par les reins.

Guéris d'un ex-lieutenant-gouverneur Syracuse, N. Y., 1er janvier 1884.—Il y a trois ans je devins languissant et sans cesse fatigué. Les nausées, les vomissements, les douleurs intestinales, la fièvre des passages subit du chaud au froid, tout semblait présager une fin prochaine, et rien ne pouvait me soulager. Décidé à être mon propre médecin, je vis usage du Warner's Safe Cure et aujourd'hui, je suis complètement rétabli. Rien comme ce remède pour les maladies qui proviennent de la vieillesse. T. G. Aivard, ex-lieutenant-gouverneur de l'Etat.

ANNONCES NOUVELLES

DEFI

Je défie tout amateur de St-Hyacinthe à un course de cent verges (100) pour une trophée de \$25 à \$50, et le titre de champion de la ville. Le départ devra se faire d'après les règles dites de Sheffield ou de "Flying Start." Les articles d'arrangements devront être signés dans les bureaux du Courrier et la course devra avoir lieu deux semaines après la date où l'on signalera les articles.

A Vendre

Une terre située dans le rang St-Amable, à quatre arpents de l'église St-Bernard. Elle mesure dix arpents et quart de largeur sur quarante cinq de profondeur, dont trente arpents en bon état de culture, et le reste en bois avec deux scieries; le tout bien closuré en cèdre. Il y a sur la propriété en question une bonne maison en brique, et les granges et étables, toutes les autres bâtisses sont en bon ordre. Conditions faciles. S'adresser à ANTOINE BELENGER, St-Hyacinthe, 26 mai 1886—2 m.

CANADA, Province de Québec District de St-Hyacinthe LA COUR SUPERIEURE No 260 Mal'vina Bernard, épouse de Flavien Laforme Demanderesse vs Le dit Flavien Laforme, cultivateur, de te Hélicé, dit district. Défendeur.

Le quatre mai mil huit cent quatre-vingt-six, la demanderesse a pris contre le défendeur, devant cette cour, une action en séparation de corps et de biens. TELLIER, DE LABRURER & BEAUCHEMIN Avocats de la demanderesse. St-Hyacinthe 12 Mai 1886—1 m

ASSUREZ-VOUS SAMUEL BOURGEOIS Magasin Général RUE SAINT-ANTOINE Place du Marché St-Hyacinthe Epicerie Provisions, Vins Et Liqueurs Ferronnerie et Peintures, Porcelaines et Verrieres, Chaussures Mar. handises Sèches et Nouveautés Grand assortiment de Podes de toutes sortes, ET FOURNAISES A CHARBON, STRAPPES ET COURROIES en cuir pour engins SAMUEL BOURGEOIS. J. O. DION. a 5 85

Feu! Feu! Feu! CHEZ L. N. LUSSIER & CIE. 3,000 Paires DE CHAUSSURES LÉGEREMENT ENDOMMAGÉES PAR L'EAU ET PAR LE FEU Qui a ravagé notre établissement mercredi soir, seront vendues presque pour rien. Beaucoup de ces chaussures ne sont que légèrement endommagées, Venez voir et acheter pour 75 par cent au-dessous de leur valeur DES Chaussures qui vous feront encore un bon usage! L. N. LUSSIER & CIE., Bloc Pagnuelo, Rue Cascade, St-Hyacinthe

Quelques-uns des avantages des CELEBRES AMERS-INDIGENES LE POPULAIRE TONIQUE STOMACHIQUE 1er avantage.—Les "Amers Indigènes" sont à la portée de toutes les bourses. Le pauvre peut en faire usage, et le riche ne peut pas le remplacer avec son argent. Avec un paquet de 25 cents, on prépare 3 ou 4 grandes bouteilles d'Amers de trois-germes. 2e avantage.—Les "Amers Indigènes" ne contiennent aucun minéral, mais seulement des plantes de nos campagnes, comme Houblon, Pissenlit, Rhubarbe, et quinze autres plantes les plus populaires. 3e avantage.—On peut en prendre à volonté sans aucun danger. 4e avantage.—Les "Amers Indigènes" agissent sur les intestins, et sont un puissant purificateur du sang. 5e avantage.—Pour ou à l'appétit, et aider la digestion, les "Amers Indigènes" sont sans égal. S. LACHANCE, pharmacien, 616, rue Ste Catherine 2 Mars Montréal.

JOSEPH BRODEUR RUE CASCADES, ST. HYACINTHE (BLOC ST-JACQUES.) M. Brodeur offre ses meilleurs remerciements au public pour l'encouragement qu'il espère encore dans l'avenir mériter une large part de son patronage. Magasin de Fleur, Grains et Moulée de toutes sortes de Grains, Verge et en Coupons à la livre Importés directement des Fûriques des Etats-Unis, BLE et FLEUR importé directement du lieu de production. Saindox, Thé, Sucre, Melasse, etc. Toiles, Indiennes, Ducks, Dentelles, Savons Fins, Rubans, etc. Monchoirs, et une variété considérable d'articles indispensables A TRES BAS PRIX Une visite aux Magasins ci-dessus sera avantageuse et profitable au cas où a en servi et à TRÈS BON MARCHÉ. St-Hyacinthe, 8 Mai 1886.

ECHOS DU JOUR

Pèlerinage—Comme nous l'annonçons dans une autre colonne, c'est le 16 juin prochain qu'aura lieu à Ste-Anne de Beauport le pèlerinage organisé sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr de St-Hyacinthe.

Soirée—Il y a eu une très-jolie et très-intéressante soirée musicale, jeudi, au séminaire de cette ville. Nos compliments bien sincères et nos remerciements aux organisateurs de ce régal artistique.

Un beau coup de fusil—M. Iréné Dussault a tué, hier, dans les rapides de l'Yamaska, vis-à-vis de cette ville, un oiseau que les connaisseurs se déclarent incapables de classer.

Le club de chasse et de pêche—L'assemblée annuelle du Club de Chasse et de Pêche de St-Hyacinthe, tenue mardi le 25 courant, les messieurs suivants ont été élus officiers pour l'année courante :

MM. A. J. Coriveau, président ; J. B. Blanchet, 1er vice-prés. ; H. Pagnuelo, 2nd vice-prés. ; T. Robitaille, trésorier ; S. A. Bay, secrétaire ; Dr. F. Desparts, chirurgien.

Comité exécutif.—MM. O. Desmarais, W. R. James, R. St-Jacques, L. P. Morin, E. Pelletier, H. Barque, G. Lamouche et A. Barque.

Nous regrettons beaucoup que le rapport officiel de l'Assemblée nous ait été remis trop tard pour paraître aujourd'hui, et tous nous ferons un joyeux devoir de le publier dans un prochain numéro.

Une apostasie—On télégraphie de Rome que Monsignor Renier, âgé de 60 ans, évêque et prédicateur, a abjuré la religion catholique pour faire partie de l'Église anglicane épiscopale.

Instruction publique—Le conseil catholique de l'Instruction Publique a commencé mercredi ses séances au palais législatif de Québec. Parmi les membres présents, on remarquait Nos Seigneurs les évêques de la Province, les honorables MM. Chauveau et Jetté, et M. P. S. Murphy, de Montréal.

Un portrait—Sur la suggestion de son estimable oncle, le révérend M. Rousseau, la paroisse de St-Thomas de Montigny présentera un nouveau cardinal son portrait peint à l'huile.

Licenciés—Les trois compagnies du 87ème bataillon, en garnison à la citadelle de Québec, ont été licenciées.

Le départ a eu lieu vers 2 1/2 heures mercredi. Comme il pleuvait beaucoup, ce corps militaire n'a pu faire de parade dans les rues.

Le Travailleur annonce le décès de M. l'abbé A. J. Derbuel, curé à West Boylston, Mass.

Noyés—On écrit de Rigaud que deux jeunes gens se sont noyés dans les circonstances suivantes :

Un nommé Willy D'œur, âgé de 21 ans, est tombé dans l'éluse du moulin d'Alfred Lapointe, M. P. P., à Ste-Anne-de-Pre, et s'est noyé.

Le second est un petit garçon de 7 ans, fils de M. Anthime Richer, qui tomba dans un puits par suite de l'éroulement de la margelle et s'y noya.

Le nu dans l'art—Tous ceux que scandalise le jugement rendu par M. le recorder de Montigny, dans l'affaire Sharpley à Montréal, pourront se convaincre qu'il n'y a pas qu'en Canada où l'on prohibe l'exposition des indécentes dans les vitrines, en lisant ce qui contient un catalogue de la maison Goupie et Cie, imprimeurs et éditeurs, Paris 9 rue Capital.

S'appuyant sur le décret loi du 17 février 1852, qui autorise la vente des objets mentionnés dans ce catalogue, les éditeurs donnent l'avis suivant :

"Cependant, il faut prendre note que l'autorisation de vente n'implique pas celle d'exposition aux vitrines, et qu'en général, les estampes représentant des personnages nus ne peuvent être exposés qu'à l'intérieur des magasins."

Examens—Les examens de l'Association des Pharmaciens de la province auront lieu à l'Université Laval, à Québec, le 14 juin prochain.

Accident de chasse—Lundi après midi, un jeune garçon de St-Sauveur, du nom de Hébert et âgé de 14 ans, s'amusa à courir un rossignol fraîchement sorti du nid, lorsque rendu dans un bouquet de broussailles il reçut en plein dos la décharge d'un fusil qu'un nommé Raymond venait de tirer avec l'intention de tuer le petit oiseau.

Le blessé fut transporté chez ses parents où un médecin a pu lui extraire trente-six grains de plomb. Son état quoique bien grave n'est pas désespéré.

Ordinations à Lévis—Dimanche dernier, dans l'Église de Notre-Dame de Lévis, a eu lieu une imposante cérémonie. C'était l'ordination de quatre prêtres, tous enfants de la paroisse. Son Eminence le Cardinal Taschereau officiait, assisté du grand vicaire Légaré, et de M. l'abbé Carrier, du Collège de Lévis. Il y avait foule considérable. Les parents des nouveaux prêtres avaient été admis au bas-chœur, ainsi que les élèves du Collège.

On a donné une superbe messe en musique exécutée avec goût par le chœur de l'orgue.

Les nouveaux prêtres sont Messieurs Téléphore Lachance, Pierre Plante, Céléstin Lemieux et Achille Bégin.

Le sermon a été donné par M. l'abbé Labrecque, du Séminaire de Québec.

Matrimonial—On annonce le prochain mariage de M. L. E. Panneton, avocat de Sherbrooke, avec Mlle Dorais, fille du député de Nicolet.

Du Paris-Canada—M. Joseph Marmet, assistant-directeur des Archives à Ottawa, vient d'arriver à Londres pour continuer ses recherches sur l'histoire du Canada, aux Archives Nationales et dans les différents Ministères.

Avant de reprendre ce travail, M. Marmet va rester à l'Exposition Coloniale de Londres, pour s'occuper de la bibliothèque, jusqu'à l'arrivée de M. de Celles, bibliothécaire du Parlement à Ottawa, qui ne pourra venir y remplir les fonctions qui lui ont été confiées qu'après la clôture de la session du Parlement Canadien.

Qu'il soit le bienvenu—M. Maurice Frey, élève de l'école Nationale d'Agriculture de France est parti pour le Canada la semaine dernière. Il vient se rendre compte des richesses agricoles de notre pays et y étudier l'établissement d'une exploitation de ce genre.

M. le comte de Semailson, ancien Consul Général de France à Québec, vient d'être élevé au grade de Ministre plénipotentiaire.

Un Apostat—L'apostat Pierre A. Séguin, autrefois pasteur à Brainerd, Minn., a été traduit il y a quelques jours devant un comité de l'église presbytérienne de Chicago, sous l'accusation d'ivrognerie. D'après les accusations portées contre lui, il aurait été inculpé plusieurs fois pour ivresse.

Ce misérable Séguin est le rédacteur d'un feuille impie publiée à Chicago.

DECES

En cette ville, le 27 du courant est décédée Dame Madeleine Masse, épouse de feu Joseph Mailloux, à l'âge de 84 ans.

INFORMATIONS.

LA FOULE SE PRESSE DEPUIS QUELQUES jours au nouveau magasin de M. A. Dion coin des rues Cascade et St-Denis, vis-à-vis le marché. La raison en est facile à comprendre, c'est que M. Dion vient d'acheter dans des conditions exceptionnellement avantageuses le stock de chaussures de M. G. Pamel et qu'il est décidé de l'écouler au prix du gros, d'ici à quelque temps. Ceux qui ont besoin de chaussures feront bien de profiter de la chance qui leur est offerte dans le moment en gagnant au moins 25 par cent.

ATTENTION—Plusieurs caisses de marchandises venant des manufactures européennes et contenant une grande variété de tweeds, serges, mérinos, étoffes à robe du dernier goût et une foule d'autres articles sont arrivés à l'adresse de MM. Brousseau & Frère et leur seront livrées ces jours-ci. Toutes ces marchandises vont être vendues sans délai à 20 et 25 par cent au-dessous des prix réguliers. C'est un avantage unique offert aux acheteurs de St-Hyacinthe, et nous nous faisons un devoir de le signaler à nos lecteurs.—618 à 25-386.

AVIS AUX MÈRES—LE SIROP CALMANT DE MME WINSLOW devrait toujours être employé quand les enfants font leur dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, on faisait disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose". Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez "Le sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

CORDONNIERS DEMANDÉS—Cinq ou six cordonniers trouveront un emploi lucratif en s'adressant à M. L. N. Lusier, le populaire marchand de chaussures de la rue Cascade.—618.

DEMÉNAGEMENT.—MM. Morin et Lalme ayant transporté leur fond de Banque et leur magasin vis-à-vis le Pont Barsalou vendront la balance à grand sacrifice, ainsi qu'un lot considérable de corps et caleçons endommagés dont voici les prix.

Corps et caleçons valant 50c. vendu 32 1/2
" " " " " 60c. " 40
" " " " " 1 00 " 60
" " " " " 1 25 " 75

Et aussi corps et caleçons pour garçons vendus à 25 30 40 à 45 cts.

MM. Morin et Lalme vendront aussi les bas en cashmere du Triot valant 50c. à 35c, 3 prs pour \$1.00, chaussons tout laine pour homme 25c.

Toute personne ayant des comptes à régler ou pour tout autre affaire sont priés de s'y rendre.

C'est un grand bienfait de pouvoir acheter le bonheur au prix même d'un flacon du Renouateur des Cheveux de Hall.

GRAND PELERINAGE A SAINTE ANNE DE BEAUPRE

Sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr de St-Hyacinthe

Départ de St-Hyacinthe par train spécial à 7.05 heures A. M., via Farnham et Montréal, MERCREDI, LE 16 JUIN

Le seul pèlerinage de l'année. Prix aller et retour \$3.00 O. LÉDUC, Ptr. Direct.

Billots en vente chez L. A. Choquet et Frère, Librairie du Sacré-Cœur, et à l'Évêché. 21 Mai 1886

Wm Giles, M. D., Milford, Del., 24 mars 1880.—Cher monsieur. Il y a environ 3 ans je me procurai une bouteille de votre Iodide Ammonia Liniment. J'en fis usage pour guérir un éparvin dont souffrait mon cheval, et le reste de ce remède souverain fut dépensé dans ma famille. Il guérit aussi bien les maladies d'homme que celle du cheval et l'usage en est aujourd'hui universellement répandu. Veuillez m'en envoyer une bouteille par express et j'en paierai le coût C. O. D. Adressez Haskell Lewis, Milford, Kent Co., Del. En vente chez tous les pharmaciens.

Une perte de forces continue, accompagnée d'une figure pâle, d'yeux cernés, de prostration, d'enflures aux chevilles du pied et aux jambes, est le signe infaillible d'un dérangement des reins, lesquels ont à débarrasser le corps humain de toute l'eau qu'il reçoit. Or, dès l'instant où ils ne remplissent qu'imparfaitement cette opération, vous avez besoin du grand spécifique de la Warner's Safe Cure.

Phosphate acide de Horsford Le Dr A. L. Hall, de Fair Haven, N.Y., dit : "Je l'ai prescrit avec un succès marquant dans les cas d'indigestion et de dérangements urinaires."

T. ROBITAILLE invite le public en général à aller visiter les magnifiques marchandises qui lui vient de recevoir directement des manufactures. Ses tweeds écossais ne peuvent être surpassés ainsi que draps et serges Françaises. N'oubliez pas la place.

\$12.00 pour un habillement fait à votre ordre. Rue Cascades, No 76. En face de la Banque de St-Hyacinthe.

La Saisepareille d'Ayer comme altératif, tonique, diurétique, épurateur du sang est la meilleure préparation connue.

Guérit rapidement Bureau du Dayton Journal, Dayton, O., 11 Nov 1883.—Après m'être fait soigner par les médecins durant quelque mois pour un dérangement des reins, je commençai à prendre du Warner's Safe Cure. Au bout d'une semaine, je rejetai une pierre de la grosseur d'une noix, accompagnée de matières provenant de sa décomposition.—W. H. Bouyer, chef de l'atelier des Jolis.

COURSES A ST-JUDIS

Il y aura grandes courses au trot à St-Judis, MARDI ET MERCREDI, LES 8 ET 9 JUIN PROCHAIN. Des bourses, au montant de \$100, seront distribuées aux chevaux vainqueurs.

Voitures d'enfants, Voitures de poupées, Express pour Enfants, Velocipedes pour Enfants

Grande variété de jouets d'Enfants, jouets de Croquet, Base Ball, Batters Foot Ball, grande variété d'articles de Pêche, Hameçons, Couteils, lignes Manche de ligne, de 25cts à \$4.00, Hamack, Tentas pour pique-nique, Fen d'Artifice, Lenteras Chinoises. Grande variété de Paniers fancy, Accordions, Violons.

Chez F. D. PENAUD, Contiseur 60 Rue Cascade Saint-Hyacinthe à 5-86 à 8-3 m

CANADA, Province de Québec, District de St-Hyacinthe

La Cour Supérieure No 109

Avis est par le présent, donné que le vingt-cinq juin 1886, une demande en séparation de biens a été intentée par Dame Alphonse Gadbois contre son mari, Charles Marsand dit La Pierre, commerçant, des Cité et District de St-Hyacinthe.

TELLIER, DUBRUIERE et BEAUCHEMIN Avocats de la Demanderesse.

SOCIÉTÉ DE PASSAGE DU PONT NEUF DE ST-HYACINTHE

Soumissions demandées pour deux piliers en pierre pour le pont de Société de St-Hyacinthe.

Des soumissions cachetées "A l'adresse des directeurs de la Société de passage du Pont Neuf de St-Hyacinthe" seront reçues et déposées au Bureau d'écriture-treasury, sous le No. 18 rue St-Jacques, en la Cité de St-Hyacinthe, jusqu'à jeudi le vingt de mai prochain inclusivement, pour la construction de deux piliers en arcades en pierres à être fait au dit pont de Société, de deux pieds et demi plus élevés que les arcades actuelles en bois, et semblables à ceux du Pont Barsalou à St-Hyacinthe.

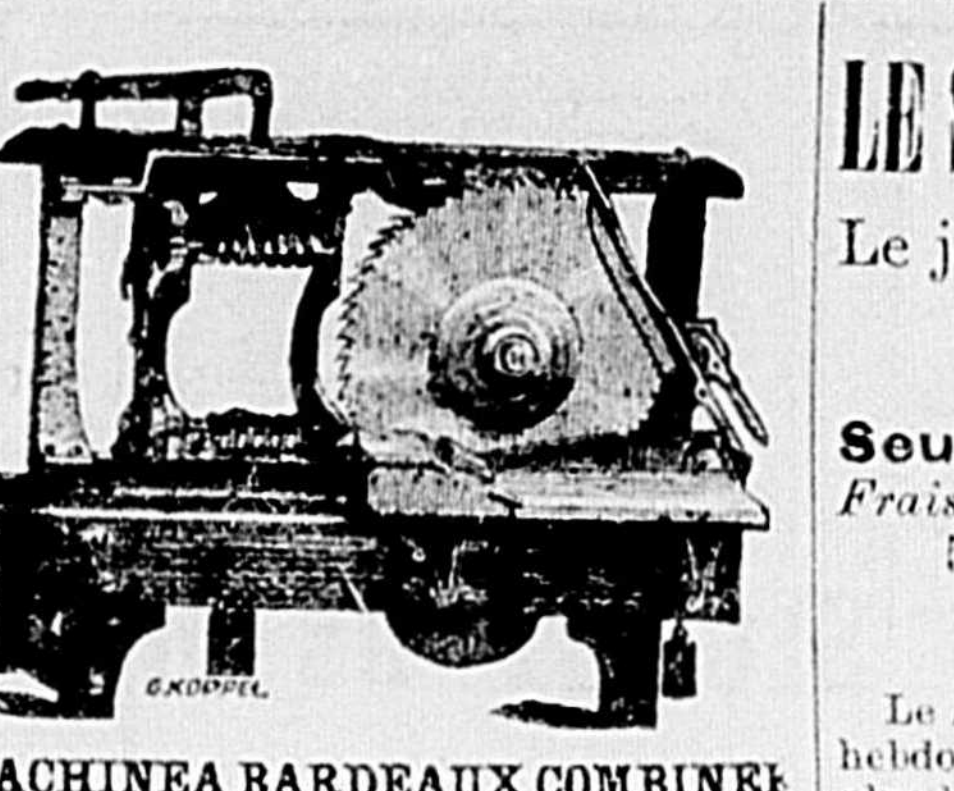
Les directeurs se réservent le droit de rejeter la plus basse comme toutes les autres soumissions.

H. R. BLANCHARD, Sec.-Trés

A VENDRE Une terre de 600 acres avec maison et grange dessus ; toute en bon état de culture et ayant un bon verger comprenant 120 pomrriers et autres fruits de choix. Située à un mille seulement du coin de Milton, à proximité de l'église de l'école et d'une bonne fermagerie. Le tout appartenant à M. M. Robinson de Milton, et doit être vendue à tout prix et paiement très facile.

Pour plus amples informations s'adresser à MM SAVAGE & COZZINS ou à J. L. DOZINS Notaire à Granby P.Q.

27 Avril 1886—1 m



LA MACHINE BARDEAUX COMBINÉE — Scie avec Planeur Redresseur

Nous faisons une spécialité de différentes espèces de Machines à Bardeaux garanties par plusieurs patentes.

10. La Machine à bardeaux combinée, Scie avec Planeur redresseur, patentes le 23 novembre 1882 et 19 mars 1884, capacité, 2000 bardeaux à l'heure. Prix : \$ 3

20. La machine à bardeaux amélorée et redresseur (delineur) avec la même scie, patentes le 8 avril 1873. Capacité, 1000 à 1500 bardeaux à l'heure. Prix : \$ 5

Nous fabriquons aussi toutes espèces de machines pour moulins à scie et à farine, engins ou etc, etc.

Ordonner par lettres exécutées promptement. Ouvrage de première classe.

FRÉCHETTE & FILS, ST-HYACINTHE, P

LA GUERRE EST TERMINÉE NOUVELLES IMPORTANTES BAS PRIX DANS LES MARCHANDISES

ALLEZ EN FOULE AU MAGASIN DE D. CHAPUT (Successeur de Madame Moison) No. 67 Rue de la Cascade St-Hyacinthe

Grand assortiment de Modes Nouveaux Choix variés de Marchandises de Fantaisie, Tweeds, Draps, Indiennes, Flan-Hes, Coton, Lainages de toutes espèces.

Rubans et plumes de couleurs assorties, Patrons de Robes de goût, Chapeaux à la dernière Mode —SPECIALITE DE— MARCHANDISES DE DEUIL

Assortiment au grand complet Dans ce département les acheteurs seront servis à souhait. Ne faites pas vos achats ailleurs avant de visiter mon magasin. St-Hyacinthe 16 Octobre 1885—A-C

M. N. MARTEL No 81 Rue Cascades, Saint-Hyacinthe

En remerciant ses pratiques de l'encouragement qu'il a reçu dans son commerce de Chapeaux, Pelletteries, etc., les informe qu'il vient d'ajouter à son établissement un neuv au département—celui de

LA MODE Qui sera sous la direction de Mlle C. BEDARD

Qui a passé 8 ans dans un des principaux magasins de Modes de Montréal. Chapeaux dans les derniers goûts confectionnés et garnis dans les styles les plus nouveaux. Prix modérés. Toujours en magasin :

Plumes, Fleurs, Rubans, etc. De la dernière importation N. B.—Venez voir notre ligne de Chapeaux pour enfants, de 25 à 50 cts. St-Hyacinthe 20 avril 1886.—3 m

NERVOUS DEBILITATED

You are allowed a free trial of Dr. Dyer's Celebrated Nerve Tonic. It is a powerful and permanent cure of all cases of Nerve Debility, Headache, and all other ailments arising from a weak and diseased system. No risk is incurred. It is a simple and safe remedy. Send for a free trial. Write to the proprietor, Dr. J. C. Dyer, 100 West Broadway, New York.

MANUFACTURE DE BOIS DE L. P. MORIN RUE ST-JOSEPH, ST. HYACINTHE [Ancienne place Fitch] MOULIN A SCIE ET A BARDEAUX

Portes, Chassis, Jalousies, Décoque, Tournage et Moulures de toutes sortes faits sous les plus courts délais avec d'excellent bois sec. Un planeur emboutevreur et un sechoir à bois ont été ajoutés à l'établissement afin de donner satisfaction au public.

M. Morin, vend et achète, également, toutes espèces de bois bruts et préparés aux conditions les plus avantageuses pour les clients. 1 Déc. 1885

HOTEL DU GRAND-TRONC TENU PAR A. S. MAYNARD, Cerant.

M. Maynard vient d'ouvrir un hôtel de première classe en face de la station du Grand-Tronc, ancienne place de M. P. Langlois. Il a fait subir à son établissement des améliorations considérables qui lui permettent d'offrir aux voyageurs de vastes et belles salles pour y exposer leurs échantillons. Les repas sont servis à toute heure et les boissons sont de première qualité.

Une cour spacieuse et des écuries confortables avoisinent l'hôtel. St-Hyacinthe, 1er mai 1886.—1 an.

Au public M. Narcisse Renaud, de St-Hyacinthe le Confesseur, informe le public qu'il se chargera de déplacer, à ses risques et périls, toute bâtisse, de quelque dimension et en quelque état qu'elle se soit.

Ses conditions sont faciles et ses moyens de transport expéditifs. St-Hyacinthe 12 Mai 1886—1 m.

LE SCIENTIFIC AMERICAN Le journal scientifique le plus populaire du monde entier

Seulement \$3.20 par année. Frais de port compris. Hebdomadaire 52 numéros par année. Formant un livre de 4,000 pages

Le Scientific American est un grand journal hebdomadaire de seize pages, imprimé avec le plus beau caractère, illustré à profusion par les plus jolies gravures, représentant les inventions les plus nouvelles, et les découvertes les plus récentes dans les arts et les sciences.

Le Scientific American est le journal le plus pratique, les sciences y sont traitées par des écrivains spécialement distingués. Ce journal devra se trouver dans chaque famille, salle de lecture, bibliothèque, Collège ou École.

Conditions \$3.20 par année; \$1.60 pour 6 mois ; frais de port compris. Dix cent le numéro. En vente chez tous les agents de journaux. S'adresser à :

MUNN & CO., Éditeurs, 397 Broadway, New-York, A 24 11-86 1-an

Un Livre Magnifique sur la Médecine POUR LES JEUNES GENS MUR D'AGE SEULEMENT \$1 PAR LA POSTE Un exemplaire spécimen illustré envoyé gratis.

THE SCIENCE OF LIFE KNOW THYSELF.

Etude Physiologique sur l'homme Cet ouvrage traite du système nerveux, de la débilité physique, des affections causées par les erreurs du jeune âge. Ce livre, à la portée de tous les intelligences, jeune ou adulte, contient 125 prescriptions des plus précieuses, l'auteur ayant une expérience de 5 années de pratique. Ce livre à 300 pages est imprimé sur beau papier et est préférable à aucun autre ouvrage vendu à \$1.50. Il est vendu \$1.00 seulement. Demandez-le maintenant. L'auteur a été décoré d'une médaille d'or par l'Association Nationale de Médecin, dont le président est l'hon. P. A. Bissell, qui, ainsi que ses collègues, peut donner de bons renseignements sur l'auteur à ceux qui en demandent.

La Science de la Vie vaut mieux pour le jeune et l'âge avancé de la présente génération que tout l'or des mines de la Californie ou l'argent du Nevada.—S. E. Chronicle.

La Science de la Vie indique les causes et les remèdes à toutes les maladies, et tant d'existences.—Manchester Mirror.

C'est le meilleur livre de médecine publié au pays depuis 50 ans.—Atlanta Constitution.

La Science de la Vie est un traité de maître sur la débilité nerveuse et physique.—Detroit Free Press.

La Science de la Vie devrait se trouver entre les mains de tous, jeune, vieux, auteur, professeur ou ministre de religion.—Argonaut.

Adressez-vous à Feodory Medical Institute, Dr W. H. Parker, No 4 Bulfinch St., Boston, Mass. Le Dr peut être consulté dans tous les cas, surtout ceux qui sont déjà sous un traitement sans résultat. Traite toujours avec succès. Mentionnez Le Courrier de St-Hyacinthe.

1er Mai 1886—A-5-87

GARDEZ VOUS DES CONTREFAÇONS! Le Liment d'Iode et d'Ammoniaque GILES

Est le remède le plus prompt et le plus sûr du monde. Toutes les familles s'en servent pour :

Faiblesse de reins, Entorses, Paralysie, Rhumatisme, Névralgie, Diphtérie, Sciatique, Prostatisme utérin, et toutes faiblesse des Femmes.

Le meilleur et le plus sûr remède qui ait disparu de toutes les maladies, lors même qu'elles existent depuis longtemps. Il guérit immédiatement les blessures, entorses, veines variqueuses, piquures d'insectes, et maux de tête. Il ne contient aucune huile ou graisse ; est doux et pur, et ne tache pas.

Inflammation des reins, Diabète et incontinence d'urine. Est le seul liment qui possède un principe astringent. Peut être pris instantanément ; guérit les crampes et coliques, la diarrhée, et la dysenterie.

En vente chez tous les Droguistes. Essayez une bouteille. 25c. Écrivez au R. GILES, Boite 3482, N. Y., P. O., qui donnera des conseils sur toutes maladies, gratis.

2057 Gardez vous des agents sans scrupule et des contre-façons. Le nom du véritable liment est enroulé dans le verre, et la signature de l'inventeur est sur chaque bouchon.

En vente chez le Dr St-Jermain, agent St-Hyacinthe et le Dr St-Gaspar, à 10-13-86

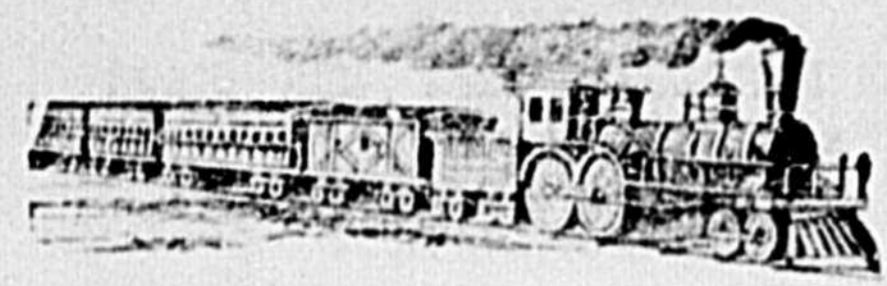
I CURE FITS! When I was young I had a fit, and it was a terrible thing. I have since had many more, and I have tried every remedy, but I have not been cured. I have since read of Dr. Williams' Pink Pills, and I have tried them, and I am now cured. I can now do all the work I wish to do, and I am in good health. I have since read of Dr. Williams' Pink Pills, and I have tried them, and I am now cured. I can now do all the work I wish to do, and I am in good health.

Branch Office 37 Yonge St. Toronto. Une offre Generouse—Dans le but de les faire connaître au public, nous allons distribuer gratuitement 1,000 machines à laver fonctionnant d'elles mêmes. Quiconque désirerait en posséder une, devra en conséquence nous faire parvenir au plus tôt son nom, l'adresse du bureau de poste et du bureau d'express de la localité où il réside. The National Co., 21 rue Du, N. Y.

CONSUMPTION. I have a positive remedy for this disease, by its use thousands of cases of the worst kind and of long standing have been cured. Indeed, so strong is my faith in its efficacy, that I will send you a bottle of FREE, together with a VALUABLE TREATISE on this disease, to any sufferer. Give names and P. O. address. DR. T. A. SLODUM.

Branch Office, 37 Yonge St., Toronto. NATURE'S CURE FOR CONSTIPATION, C'est apéritif est efficace et agréable au goût on le prend sans forme de nourriture, et il produit, dissout dans l'eau, une boisson rafraichissante. C'est un breuvage détersif que les médecins recommandent comme remède salutaire et efficace à prendre. Il guérit la constipation, les indigestions, la dyspepsie, les accumulations d'humeurs malignes, la malade de cœur, les maux de tête, les douleurs du foie, les dérangements d'estomac et rend tous les organes exercitieux à leurs opérations régulières. On devrait le trouver dans chaque famille et tout voyageur devrait le porter avec soi. En vente chez tous les pharmaciens et partout.

MUSIQUE ALIBIADRE BEUQUE, organiste de Cathédrale, donnera des leçons de musique, (Piano ou Orgue) au domicile des élèves, ou à son bureau, coin des rues William et Montréal (résidence de M. Chs. Ledoux). S'adresser dans l'après-midi de 2 hrs, à 5 hrs. St-Hyacinthe, 6 mai 1886.—A. C.



CHEMIN DE FER GRAND TRONC

DE MONTREAL A L'EST

Table of train schedules for the Grand Trunk Railway, listing routes and times for various stations like Montreal, St. Lambert, and St. Hyacinthe.

DE L'EST A MONTREAL

Table of train schedules from the east to Montreal, listing routes and times for stations like St. Hyacinthe, St. Louis, and Montreal.

H EASTERN RAILWAY

DIVISION DU

CAU CHAMPLAIN & ST. LAURENCE

TABEAU DES HEURES

COMMENCANT LE 25 MAI 1886

Table of train schedules for the Champlain and St. Lawrence routes, listing stations and departure times.

PASSAGERS

Table of passenger schedules for various routes, including St. Césaire and Rougemont.

PASSAGERS

Table of passenger schedules for routes like Marieville and Rougemont.

A VENDRE

Text advertisement for a property for sale, located near St. Césaire, with details about the land and buildings.

COURSES

Text advertisement for horse races, mentioning the location and date of the event.

MOULINS EMILEVILLE, ST. PIERRE

Text advertisement for a mill, describing its location and the services it provides to the community.

LOTS A BATIR

Text advertisement for building lots, highlighting the location and potential of the land.

CATHARTIQUE COMPOSE DE CAMPBELL

Text advertisement for a medicinal product, describing its benefits for various ailments and its safety.

PAIN-KILLER DE PERRY DAVIS

Text advertisement for a painkiller, detailing its effectiveness and the manufacturer's reputation.

SALSEPAREILLE DE BRISTOL

Text advertisement for Salspareille, a medicinal product used for various health conditions.

ELIXIR TONIQUE DE CAMPBELL

Text advertisement for a tonic elixir, describing its health benefits and the quality of the ingredients.

VIRGINIA FARMS & MILLS

Text advertisement for Virginia Farms & Mills, offering products and services related to agriculture.

FEUILLETON

SECRET DE ROCH

TROISIEME PARTIE

LE BAPTÊME DU SANG

II

LA BATAILLE

Main text of the serialized story 'Secret de Roch', describing a battle scene and the characters involved.

Continuation of the serialized story, focusing on the aftermath of the battle and the characters' reactions.

Further continuation of the serialized story, detailing the journey and challenges of the characters.

Final part of the serialized story, concluding the main plot and the fate of the characters.

Text advertisement for a business or service, mentioning 'Adresses d'Affaires' and 'T. de L. Taché'.

Text advertisement for 'PATENTS', mentioning 'MUNN & CO.' and their services.

Text advertisement for 'Fonderie de Cloches', mentioning 'McShane' and their products.

Text advertisement for 'ADRIEN BLONDIN', a plumber and gas fitter.

Text advertisement for 'IMPRIMERIE DU COURRIER', a printing house.

Text advertisement for 'ST. HYACINTHE', a business or service.

Text advertisement for 'LIBRES, BROCHURES, CIRCULAIRES, PROSPECTUS', a printing or publishing service.

Text advertisement for 'Fournitures pour le commerce', a supply store.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'Adresses d'Affaires', listing various businesses and their locations.

Text advertisement for 'PATENTS', mentioning 'MUNN & CO.' and their services.

Text advertisement for 'Fonderie de Cloches', mentioning 'McShane' and their products.

Text advertisement for 'ADRIEN BLONDIN', a plumber and gas fitter.

Text advertisement for 'IMPRIMERIE DU COURRIER', a printing house.

Text advertisement for 'ST. HYACINTHE', a business or service.

Text advertisement for 'LIBRES, BROCHURES, CIRCULAIRES, PROSPECTUS', a printing or publishing service.

Text advertisement for 'Fournitures pour le commerce', a supply store.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'SICMOND, COCE & CO.', a business or service.

Text advertisement for 'JOS. C. DESAUTELES', a notary public.

Text advertisement for 'JULES ST GERMAIN', a notary.

Text advertisement for 'DENT STE.', a dentist.

Text advertisement for 'J. de L. TACHÉ', a notary.

Text advertisement for 'EDOUARD MALLETTE', an avocate.

Text advertisement for 'EDOUARD MALLETTE', an avocate.

Text advertisement for 'EDOUARD MALLETTE', an avocate.

Text advertisement for 'EDOUARD MALLETTE', an avocate.

Text advertisement for 'EDOUARD MALLETTE', an avocate.

Text advertisement for 'EDOUARD MALLETTE', an avocate.

Text advertisement for 'EDOUARD MALLETTE', an avocate.

Text advertisement for 'EDOUARD MALLETTE', an avocate.

Text advertisement for 'EDOUARD MALLETTE', an avocate.

Text advertisement for 'EDOUARD MALLETTE', an avocate.

Text advertisement for 'EDOUARD MALLETTE', an avocate.

Text advertisement for 'EDOUARD MALLETTE', an avocate.

Text advertisement for 'EDOUARD MALLETTE', an avocate.

Text advertisement for 'EDOUARD MALLETTE', an avocate.

Text advertisement for 'EDOUARD MALLETTE', an avocate.

Text advertisement for 'EDOUARD MALLETTE', an avocate.

Text advertisement for 'EDOUARD MALLETTE', an avocate.

Text advertisement for 'EDOUARD MALLETTE', an avocate.

Text advertisement for 'EDOUARD MALLETTE', an avocate.

Text advertisement for 'EDOUARD MALLETTE', an avocate.

Text advertisement for 'EDOUARD MALLETTE', an avocate.

Text advertisement for 'EDOUARD MALLETTE', an avocate.

Text advertisement for 'EDOUARD MALLETTE', an avocate.

Text advertisement for 'EDOUARD MALLETTE', an avocate.